



## CA-GIP et la vision de Jean-Paul MAZOYER

Suite à la lettre ouverte envoyée à la direction de CA-GIP fin Novembre 2020, les organisations syndicales ont souhaité rencontrer Jean-Paul MAZOYER pour connaître sa vision de CA-GIP et obtenir des réponses à vos questions.

Jean-Paul MAZOYER, **Directeur Général Adjoint du Groupe Crédit Agricole SA, en charge du pôle Innovation, Transformation Digitale et IT Groupe** a accepté de rencontrer uniquement les Organisations Syndicales Représentatives le mardi 21 septembre 2021 avec la présence d'Emmanuel SARDET, Marc DO VAN TUAN et Laurent VILLALARD.

Nous vous rapportons ses propos de façon factuelle et sans interprétation.

### Ses fonctions dans le groupe

Jean-Paul MAZOYER occupe une fonction transverse entre la Fédération Nationale du Crédit Agricole et CASA. Il est responsable de tutelle et **hiérarchique** de BForBank, CAPS et CA-GIP.

Il assure des liens fonctionnels avec d'autres entités.

Il a donc un lien hiérarchique avec Emmanuel SARDET et détermine la stratégie de CA-GIP.

### Sa vision de CA-GIP

Pour lui, la stratégie de l'entreprise comporte 4 enjeux :

- Le fonctionnement, la transformation et l'évolution des Sites responsabilité de Marc Do Van Tuan,
- La Transformation Digitale - responsabilité de Philippe Sersot,
- La Stabilisation du RUN - 1<sup>ère</sup> responsabilité de CA-GIP,
- La transformation informatique des entités (gérée par les clusters) responsabilité de Frédéric Didier.

Il affirme que CA-GIP ne peut pas ralentir, qu'un Statu Quo sur ces 4 chantiers n'est pas envisageable, qu'il faut donc se donner les moyens d'avancer mais avec l'accompagnement HUMAIN approprié.

Pour lui, le premier métier de CA-GIP est le RUN, métier « Noble » qui permet d'assurer la production de nos clients et partenaires.

Il faut donc remettre le « RUN » comme la priorité principale de CA-GIP. CA-GIP se doit de stabiliser et d'assurer une bonne qualité de service tout en se transformant pour augmenter sa capacité digitale.

Pour Jean-Paul MAZOYER, CA-GIP est reconnue comme l'entité informatique principale du Groupe CA. Mais elle doit aussi être reconnue comme une entreprise à part entière, s'adressant à toutes les entités du Groupe. Il porte cette vision de l'entreprise auprès de tous nos clients, y compris les Caisses Régionales avec lesquelles nous devrions avoir un lien direct (sans passer par CATS).

## **L'avenir des métiers du socle**

Pour lui, l'externalisation de certains métiers est envisageable mais il n'a pas la volonté d'outsourcer outre mesure. Cependant, d'après lui, il faut automatiser toutes les tâches qui peuvent l'être ou sinon les sous-traiter.

De sa vision, les externalisations déjà réalisées n'ont pas dégradé la qualité de service.

Une nouvelle fois, il rappelle qu'il ne faut pas laisser « sur le bord de la route » des salariés concernés par une éventuelle perte d'activités.

Une de ses convictions est que le CA doit être le plus rapidement possible sur un cloud de type « souverain » avec des données sauvegardées en France dépendantes de la législation française.

Cette solution n'étant pas encore totalement disponible, la première étape est d'être hébergé sur du cloud « externe ». Il affirme qu'il restera un cloud privé hébergé dans nos DATACENTERS.

Il affirme que nos Datacenters sont pérennes, et même s'ils sont actuellement un peu trop grands, ils permettront sûrement d'accueillir d'autres entités du groupe.

## **La charge de travail**

Il réaffirme que CA-GIP ne peut pas se permettre de ralentir le rythme, qu'il faut donc se donner les moyens d'avancer mais avec un accompagnement humain à la hauteur.

Le groupe a décidé sur les 5 années à venir d'augmenter de 5% son budget informatique (1 Milliard €) POUR LES TRANSFORMATIONS. Ce budget sera alloué à 40% pour CA-GIP (400 millions €), 40 à 45% pour les entités et 15 à 20% pour le transverse.

Pour lui, il faut que CA-GIP soit mieux organisé pour améliorer la qualité de service.

A la question des moyens à mettre en œuvre pour répondre à la problématique de charge de travail, Jean-Paul MAZOYER répond que le budget supplémentaire alloué à CA-GIP pourra être utilisé au cas par cas. Il est conscient que certains collaborateurs sont tellement surchargés par les projets qu'ils n'ont plus le temps de faire de la production et d'assurer la qualité demandée, dans les règles de l'art.

Il faut trouver un équilibre entre les quatre piliers :

- La Convergence CA-GIP,
- La Qualité de service – Production,
- La Maîtrise des coûts et du budget – Economie,
- La Digitalisation – Projet des clients.

Il faut travailler sur une meilleure anticipation de nos charges de travail, des moyens et des ressources nécessaires (maîtrise de nos charges, outils de "capacity planning").

## **Le rythme et la souplesse dans l'organisation du travail**

Il faut trouver un juste équilibre entre le travail à distance et le travail sur site. Pour lui, le full télétravail est une « catastrophe qui conduit au chômage ». Il faut maintenir le lien dans l'entreprise. Les équipes doivent être ensemble une partie du temps.

Il ne sait pas nous dire quelle est la bonne répartition : 1 jour, 1,5 jours, 2 jours, 2,5 jours et renvoie le sujet vers des négociations entre les Organisations Syndicales et la direction de CA-GIP.

## L'avenir des sites

Jean-Paul MAZOYER est très attaché aux territoires mais il insiste sur le fait que CA-GIP doit trouver un équilibre.

A son avis, un site hébergeant 10-15 personnes n'est pas viable. Les 4 sites déjà identifiés (Clermont-Ferrand, Nancy, Orléans et Pau) vont fermer. C'est une décision qu'il assume.

Pour les autres sites, il ne sait pas dire quelle est la taille critique de viabilité. Il y aura des décisions à prendre dont les critères seront multiples (tissu régional, activités avec le client, etc.).

Pour lui, cette transformation est indispensable mais elle doit être faite sans précipitation.

Une analyse site par site sera réalisée et un accompagnement des salariés sera mis en œuvre.

Toutefois, il n'est pas envisageable d'être sur un site et de se déplacer 3 jours par semaine sur un autre.

Il y aura donc des mobilités et des solutions proposées.

Il ne souhaite pas la co-localisation d'une équipe sur un seul site mais sur un nombre raisonnable de 2 ou 3 sites.

Il rappelle que le maintien de l'ensemble des sites de CA-GIP était garanti 5 ans, soit jusqu'à fin 2023.

**CA-GIP doit avoir un calendrier fort, anticiper et travailler en amont avec les salariés et les élus sur l'aspect humain et l'accompagnement.**

Il y aura des transferts géographiques d'activités. Il y aura aussi des possibilités pour aller en Caisses Régionales.

L'accompagnement humain est sa priorité afin de trouver des solutions pour chaque cas, site par site.

Tous ces points feront l'objet de négociations.

## Recrutements

Concernant le recrutement de nouveaux talents parfois difficiles à attirer au vu d'un marché qui se tend de plus en plus, Jean-Paul MAZOYER souhaite que CA-GIP se vende mieux.

Il souhaite que soient mises en avant l'attractivité du CA, les technologies innovantes utilisées, les formations.

Il rajoute qu'il faut expliquer aux futurs candidats que nous sommes une entreprise efficace, synonyme d'épanouissement.

La féminisation est aussi un objectif pour CA-GIP.

Jean Paul MAZOYER termine l'entretien en indiquant que maintenant qu'il a rencontré les Organisations Syndicales, il ne s'interdit plus de communiquer directement auprès des salariés de CA-GIP.

\*\*\*\*

## La conclusion de l'ensemble des organisations syndicales :

**Les transformations de CA-GIP souhaitées par la direction et le groupe CA ne doivent pas se faire au détriment des salariés.**

**Les fermetures de sites, les mobilités imposées, les réorganisations et les conditions de travail sont des sujets qui impactent fortement la vie quotidienne des salariés.**

**L'humain au cœur des préoccupations du groupe : l'afficher c'est bien, le faire chez CA-GIP serait beaucoup mieux et surtout plus respectable !**

**Au vu des résultats du groupe, cela ne devrait pas être un problème !**

